

AVIS AU PUBLIC

Commune de HAGONDANGE

Enquête publique de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 184 en date du 11/07/2024, le maire de HAGONDANGE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Alain CHANTEPIE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur titulaire et M. Ernest CUPPARI comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 17 jours, du 26/08/2024 au 11/09/2024 aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

M. le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- 26/08/2024 de 9h30 à 11h30,
- 11/09/2024 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Les observations peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom du commissaire enquêteur (M. Alain CHANTEPIE – Commissaire enquêteur Place Jean Burger 57300 HAGONDANGE) ou par courrier électronique adressé à : revisionplu.hagondange@gmail.com

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures et jours d'ouverture. Le conseil municipal approuvera la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

Toutes informations peuvent être demandées à Madame le Maire.